



Les lettrés en Société:” *φιλος βιος*” ou ” *πολιτικος βιος* ? ”

Eric Limousin

► To cite this version:

Eric Limousin. Les lettrés en Société:” *φιλος βιος*” ou ” *πολιτικος βιος* ? ”. Byzantion, 1999.
hal-01247094

HAL Id: hal-01247094

<https://hal.science/hal-01247094>

Submitted on 21 Dec 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les lettrés en société : « φίλος βίος » ou « πολιτικὸς βίος » ?¹

Dans une période, le XI^e siècle, où tout semble évoluer, se transformer, on remarque d'une part les changements politiques illustrés par la fin de la stabilité dynastique assurée par les Macédoniens, mais aussi des changements sociaux en particulier dans l'aristocratie où émergent des groupes familiaux que l'on a qualifiés plus justement de familles à tradition militaire. Ces groupes se transforment en véritables partis qui se constituent en fonction de l'orientation politique choisie par la famille [345] au centre de ce parti : ceux qui gravitent autour de la famille Phokas

¹ Abréviations utilisées :

Epistoliers... : *Epistoliers byzantins du X^e siècle*, éd. intr. et analyses J. DARROUZES, (« Archives de l'Orient Chrétien, 6 »), Paris, 1960, pp. 165-210.

JEAN MAUROPOUS, *Letters...* : JEAN MAUROPOUS, *The Letters of John Mauropus, Metropolitan of Euchaïta*, éd. trad. angl. et comm. A. KARPOZELOS (*CFHB XXXIV*), Thessalonique, 1990, 220 p.

PSELLOS, *Chronographie* : MICHEL PSELLOS, *Chronographie*, éd. et trad. E. RENAULD E., (« Les Belles Lettres : Collection Byzantine »), Paris, 2 vol., 1967, 2e édition, LXXXVIII-154 p et 199 p.

PSELLOS, K. D. II : MICHEL PSELLOS, *Scripta Minora*, vol. II, éd. E. KURTZ et F. DREXL, Milan, 1936-1941, XX-349 p.

PSELLOS, M. B. V : *Messaionikè Bibliothèkè*, éd. C. SATHAS, vol. V, Paris-Venise, 1876-1877, 605 p.

PSELLOS, *Quelques lettres...* : MICHEL PSELLOS, « Quelques lettres inédites ou déjà éditées de Michel Psellos », éd. P. GAUTIER, *REB* 44 (1986), pp. 111-197.

THEOPHYLACTE D'OCHRIDA, THEOPHYLACTE D'OCHRIDA, *Lettres*, éd. et trad. P. GAUTIER (*CFHB XVI/2*), Thessalonique, 1986.

H. AHRWEILER, « Recherches... » : H. AHRWEILER, « Recherches sur la société byzantine au XI^e siècle : nouvelles hiérarchies et nouvelles solidarités », *TM VI* (1976), pp. 99-124.

J.-C. CHEYNET, *Pouvoirs...* : J.-C. CHEYNET, *Pouvoirs et contestations à Byzance (963-1210)*, Paris, 1990.

G. KARLSONN, *Idéologie...* : G. KARLSONN, *Idéologie et cérémonial dans l'épistolographie byzantine*, (« Studia Graeca Uppsaliensia », III), Uppsala, 1962, 160 p.

Les éditions des différents corpus de lettres sont les suivants :

- LEON DE SYNADES, *Epistoliers...*, pp. 165-210. La lettre d'Etienne, métropolite de Nicomédie, lettre n°34, pp. 192-193 et le testament de Léon de Synades, lettre n°31, pp. 188-190, ont été retirés du corpus.

- PHILETOS SYNADENOS, *Epistoliers...*, pp. 249-259.

- NICEPHORE OURANOS, *Epistoliers...*, pp. 217-248.

- JEAN MAUROPOUS, *The Letters of John Mauropus, Metropolitan of Euchaïta*, éd. trad. angl. et comm. A. KARPOZELOS, (*CFHB XXXIV*), Thessalonique, 1990, 220 p.

- L'édition des lettres de Michel Psellos est beaucoup plus fragmentée mais nous disposons d'un répertoire récent : E. N. PAPAIOANNOU, « Das Briefcorpus des Michael Psellos vorarbeiten zu einer Kritischen Neuedition » *JÖB* 48 (1998), pp. 67-117. Les éditions les plus récentes sont les suivantes : 1 lettre dans PSELLOS, « A Letter of Michael Psellos to Constantine, Nephew of M. Cérulaire », éd. K. SNIPES, *GRBS* 22 (1981), pp. 89-107 ; 38 dans PSELLOS, « Quelques lettres de Psellos inédites ou déjà éditées », éd. P. GAUTIER, *REB* 44 (1986), pp. 126-197 ; 8, après élimination des doublons avec l'article de Gautier paru quasiment dans le même temps, dans PSELLOS, « Epistole inedite de Michele Psellos », éd. E. V. MALTESE, *Studi Italiano di Filologici Class.*, seria III, V/1 (1987), pp. 82-98, VI/2, 1987, pp. 214-233 et VI/1 (1988), pp. 111-134 ; 208 dans PSELLOS, M. B. V, pp. 219-523 et 274 lettres dans PSELLOS, K. D. II, 349 p. Mais dans ces deux collections, 9 lettres sont à retirer : Les deux lettres à Robert Guiscard ne sont pas à considérer comme des lettres de Psellos (PSELLOS, M. B. V, n°143-144, pp. 385-392) ; PSELLOS, M. B. V, n°192, pp. 487-488 qui est la même que PSELLOS K. D. II, n°64, au juge des Thracésiens, pp. 99-100 ; PSELLOS, M. B. V, n°32, pp. 267-268 qui est identique à PSELLOS, K. D. II, n°74, au juge des Katôtika, pp. 106-107 ; PSELLOS, M. B. V, n°36, p. 270 qui est identique à PSELLOS, K. D. II, n°273, pp. 317-318 ; PSELLOS, M. B. V, n°56, pp. 287-289 qui est identique à PSELLOS, K. D. II, n°208, pp. 241-242 ; PSELLOS, M. B. V, n°38, à Chasanès, juge de Macédoine, p. 272 qui est la fin de la lettre PSELLOS, M. B. V, n°172, à Chasanès, juge de Macédoine, pp. 439-440 ; PSELLOS, M. B. V, n°60, à un juge des Optimates, pp. 291-292 qui est identique à PSELLOS, K. D. II, n°106, à un juge des Optimates, p. 136 ; PSELLOS, K. D. II, n°209, pp. 243-244, qui est une lettre adressée à Michel Psellos.

- Pour Théophylacte d'Ochrida, elles sont pour la plupart dans le 2e volume des œuvres de Théophylacte d'Ochrida sauf quelques unes qui sont dans le premier volume (lettre n°1, à ses élèves indisciplinés, THEOPHYLACTE D'OCHRIDA, *Discours*, pp. 130-142, lettre n°2, anépigraphe, idem, pp. 146-164, lettre n°3, au grand économiste, frère du patriarche, idem, pp. 168-174 et lettre n°134, à son frère Démétrios, idem, pp. 334-342).

relayée ensuite par celle des Diogénès, un autre groupe micrasiatique autour du clan des Sklèros, enfin, le moins prestigieux, celui appelé par les sources, les Macédoniens². [346]

Or face à ces changements, un groupe semble stable et préserve des caractères qui paraissent permanents et immobiles : ce sont les fonctionnaires dits civils qui se composent d'une élite : les fonctionnaires centraux et disposant d'un lieu de formation : les postes en province. On peut considérer que les postes d'évêques ou de métropolitains constituent une annexe, voire un poste de retraite pour ce groupe³. Néanmoins, on identifie quelques éléments qui organisent ce groupe social : d'une part une stabilité des familles tout au long du XI^e siècle et du XII^e siècle⁴, d'autre part une stabilité des mécanismes sociaux à l'intérieur du groupe. Cependant, à la différence des familles à tradition militaire, nous disposons pour les fonctionnaires civils de peu d'études prosopographiques⁵. Enfin, dernier problème et non le moindre, le XI^e siècle est marqué, voire masqué par la production littéraire de Michel Psellos qui a tendance à tout ramener à sa personne⁶.

Le processus de Constantinopolisation est avéré. Les mécanismes d'accession au pouvoir ne peuvent se passer de l'assentiment ou du moins de la passivité de ce groupe, surtout de ceux qui occupent les postes de l'administration centrale. Ce groupe d'aristocrates de Constantinople semble intégrer au fur et à mesure les aristocrates provinciaux qui s'établissent dans la capitale comme le montre l'évolution des familles aristocratiques Argyros mais aussi Comnène. Il existe un processus « d'acculturation régionale » dans ces familles qui deviennent rapidement et avant tout des familles de Constantinople perdant ainsi la plupart de leurs attaches avec leur région d'origine⁷. [347] Pour ce qui est du rôle politique de l'administration centrale, il est symptomatique

² PSELLOS, *Chronographie*, II, p. 14, « ἡ Μακεδονικὴ μερίς ». Voir en dernier lieu, le commode rappel de J.-C. CHEYNET, « Partis et contestations : une vie politique ? », *Constantinople, 1054-1261*, 1996, pp. 71-74

³ Les carrières de quelques évêques ou métropolitains des XI^e-XII^e siècles montrent bien que l'épiscopat est une fin de carrière heureuse pour certains de ces anciens fonctionnaires centraux, A. DUCELLIER, *L'Eglise byzantine : entre pouvoir et esprit (313-1204)*, Paris, 1991, pp. 184-193.

⁴ J.-C. CHEYNET, *Pouvoirs...*, pp. 374-375.

⁵ Sur Jean Mauropous : A. P. KAZHDAN, « Some problems on the biography of John Mauropous », *JÖB* 43 (1993), pp. 87-111 et JEAN MAUROPOUS, *Letters...*, pp. 9-26 ; sur Théophylacte d'Ochrida : P. GAUTIER, « L'épiscopat de Théophylacte Héphaistos, archevêque de Bulgarie. Notes chronologiques et biographiques », *REB* 21 (1963), pp. 159-178. Il manque une synthèse en français sur Psellos, on peut se reporter au livre en russe de J. LJUBARSKIJ, *Michail Psellos licnost' i tvorcestvo*, Moscou, 1978, 233 p.

⁶ H. AHRWEILER, « Recherches... », p. 101.

⁷ A. DUCELLIER, T. GANCHOU, « Les élites urbaines dans l'Empire d'Orient à la fin du Moyen Age : Noblesse de service ou groupes de pression ? », in *Les élites urbaines au Moyen Age*, XXVII^e Congrès de la S.H.M.E.S.P. (Rome, mai 1996), Paris, 1997, pp. 41-42. Le cas des Comnènes est flagrant, installés à Constantinople par Basile II au début du XI^e siècle, ils perdent tout lien avec leur région d'origine à tel point que la demeure familiale est abandonnée aux temps de la jeunesse d'Alexis Comnène, J.-C. CHEYNET, *Pouvoirs...*, p. 219. BRYENNIOS, éd. P. GAUTIER, Bruxelles, 1975, p. 75.

que dans la litanie des révoltes qui agitent l'Empire byzantin, les révoltes menées directement par l'aristocratie dite civile sont rares⁸.

Il s'agit donc d'éclairer les mécanismes de fonctionnement interne, les relations sociales propres ou non à ce groupe qui forme une microsociété dans Constantinople⁹ : les fonctionnaires centraux et le groupe de ceux qui gravitent autour de l'empereur¹⁰. Cette étude est menée à partir de l'épistolographie car c'est une source pratique : ces hommes l'utilisent énormément non seulement par nécessité mais également par plaisir. En effet, elle leur permet de maintenir des liens entre les fonctionnaires. Les lettres entrent à la fois dans le cadre de leurs activités administratives et également dans leurs relations. On constate toujours que la mention d'une fonction en province est toujours vécue comme un supplice par ses hommes issus des écoles de Constantinople¹¹. Par le biais de ces lettres, ces hommes disposent d'un moyen de constituer des réseaux qui pallient la faiblesse des liens familiaux si l'on [348] considère que ce sont des *homines novi*. Ce manque de soutiens familiaux explique en partie la non-participation des lettrés dans les révoltes hormis dans un rôle auxiliaire. Le cas de Basile le Parakoimômène avec ses trois milles serviteurs est probablement exceptionnel. Il est, d'une part, à la tête d'une fortune immense ce qui explique peut-être cela. D'autre part, son appartenance à la famille impériale fait de lui l'antithèse même de « l'homme nouveau ». Par conséquent, on note que ces hommes pour se maintenir au pouvoir n'ont pas recours à la révolte, sauf à se limiter à un soutien passif ou dans un attentisme prudent.

Néanmoins, ils développent en leur sein, toute une série d'attitudes sociales et mentales que l'étude du vocabulaire de l'épistolographie permet d'appréhender. La première des valeurs repérables dans la littérature produite par ces hommes est la notion de « πολιτικὸς βίος »¹² mais on

⁸ Dans la liste dressée par J.-C. CHEYNET, les révoltes menées par des « aristocrates civils » sont rares : 11 révoltes sur les 223 qui se déroulent entre 963 et 1210. Les plus notables sont celles de Basile Lékapènos (n°10 et 14) et celles de la famille Monomaque : Théodore contre Basile II entre 1015 et 1025, Constantin vers 1035 et Théodose en 1056 pour chercher à succéder à Constantin IX. En général, il s'agit plus de révolutions de palais que de véritables révoltes.

⁹ A. P. KAZHDAN, « Small Social Groupings («microstructures») in Byzantine Society », *Akten des XVI^e Internationalkongress*, II/2, *JÖB* 32/3, 1982, pp. 8-10 où il développe les idées de Kékauménos et de Syméon le Nouveau Théologien sur la solitude (c'est-à-dire l'autarcie) de l'homme en société.

¹⁰ H. AHRWEILER, « Recherches... », p. 102 et surtout 104-106.

¹¹ PHILETOS SYNADENOS, *Epistoliers...*, lettre n°7, à Jean III, patriarche d'Antioche, p. 254, LEON DE SYNADES, *Epistoliers...*, lettre n°51, à Nicétas, frère de l'évêque d'Athènes, p. 203, NICEPHORE OURANOS, *Epistoliers...*, lettre n°41, à Manuel, *vestès*, pp. 240-241, pour Théophylacte d'Ochrida, on peut se reporter à l'ouvrage de M. MULLET, *Théophylacte of Ochrid : Reading the letters of a Byzantine Archbishop*, Birmingham, 1997, pp. 274-277.

¹² H. AHRWEILER, « Recherches... », pp. 106-109. On espère par ce travail répondre à l'attente exprimée à la note 34 qui demandait l'étude de ce type de vocabulaire..

remarque que ce terme est somme toute assez rare dans les lettres : seulement 30 occurrences sur 847 lettres ce qui est très peu. Par conséquent, il serait étonnant que cela correspondent à une valeur centrale, seule l'étude approfondie de l'utilisation de ce terme permet de mieux percevoir ce que signifie son utilisation¹³.

Tout d'abord, dans une lettre, Nicéphore Ouranos demande de l'aide à un juge des Thracésiens pour un problème fiscal en invoquant la nécessité de montrer « qu'il existe au moins un homme libre parmi les Thraces, citadin par nature, paysan par nécessité »¹⁴. Ainsi, Nicéphore Ouranos montre bien l'opposition entre les deux modes de vie, l'un « πολιτικόν » et l'autre « γεωργικόν » c'est-à-dire en fait entre le mode de vie dont il rêve, le premier et celui que des hommes tels que lui ou son correspondant doivent subir du fait de leur nomination dans l'Empire hors de Constantinople. C'est bien sûr un des nombreux exemples de cette vision déformante du monde des provinces à travers [349] le prisme des yeux du constantinopolitain cultivé. Même Antioche, une des plus grandes villes de l'Empire ne trouve pas d'attraits aux yeux de ce « déraciné ». Que dire dès lors, du thème des Thracésiens ?

Face à cet éloignement, il ne lui reste plus qu'à se démarquer des autres, il est « πολιτικός » c'est-à-dire effectivement citadin et non civil. On retrouve cette thématique bien présente chez Michel Psellos lorsqu'il utilise ce terme pour définir la philosophie : par exemple, Michel Psellos dans une lettre à Aristènos regrette que « l'ancienne rhétorique » qu'il lui a enseignée, soit délaissée. Il se désole que l'on puisse agir d'une manière différente de « Platon [qui] ne la rejetait pas, pensant moins à la beauté feinte qu'à la civilité et à la noblesse, [à la différence de] ceux [qui] chérissent la nouvelle [rhétorique] »¹⁵. Pour lui, la « πολιτικὴ ἐπιστήμη », c'est avant tout la philosophie et c'est aussi selon la tradition ce qui permet de définir le citoyen. Cependant, cette tradition ne peut plus être appliquée au sens strict. En effet, le citoyen, par manque de cité, se réduit à celui qui habite à Constantinople, celui qui a été formé à la philosophie dans les écoles de

¹³ Il m'a été impossible de me procurer l'article d'U. CRIUSCOLO, « πολιτικός ἀνὴρ. Contributio al pensiero politico di Michele Psello », *Rendiconti della Società Nazionale di Scienze, Lettere ed Arti*, Naples, n.s. 57 (1982), pp. 139-163.

¹⁴ NICEPHORE OURANOS, *Epistoliers...*, lettre n°42, à un juge des Thracésiens, pp. 241, l. 4-5 « ἔστι κὰν ἓνα γενάσθαι τῶν Θρακῶν ἐλεύθερον ἄνθρωπον, φύσει μὲν πολιτικόν, ἀνάγκη δὲ γεωργόν »

¹⁵ PSELLOS, K. D. II, n°224, à Aristènos, p. 267, l. 16-19 « ἐμοῦ γὰρ τὴν ἀρχαίαν ῥητορικὴν ἐκδιδάσκοντος, ἦν καὶ οἶδα μὴ ἀποπέμπεσθαι, τὴν πολιτικὴν καὶ γενναίαν καὶ τοῦ ἐπιποιήτου κάλλους ἦττον φροντίζουσαν, οὗτοι τὴν νεωτέραν ἠγάπησαν »

la ville et qui doit les mettre en pratique dans ses relations sociales¹⁶. De même, lorsqu'il recommande un évêque inconnu à un juge également inconnu, il le présente en accumulant les qualificatifs élogieux quant à ses mœurs : « Cet évêque a donc, comme il convient pour les plus sages patriarches, des mœurs urbaines et pures, ne pratiquant ni le mal ni la moquerie, [et il les a de manière] naturelle et innée »¹⁷. On peut voir une étape supplémentaire [350] dans la pensée « psellienne » dans la lettre à Nicolas Cheilas écrite après 1054, dans un passage, nous devons l'avouer, assez obscur¹⁸. Néanmoins, on peut comprendre qu'il place au dessus du « πολιτικὸς βίος » », le « φιλόσοφος βίος » qui, lui, est complètement détaché des aspects matériels et corporels. En effet, le philosophe s'intéresse seulement à l'âme. Dans une autre lettre destinée à un élève, il montre bien cette graduation : le « πολιτικὸς » est une valeur positive mais elle doit être dépassée pour atteindre les modèles anciens que sont Platon ou Démosthène. S'arrêter en chemin, c'est rester au niveau des sophistes et des purs rhéteurs¹⁹.

Le sens classique de « πολιτικὸς » est rarement présent dans l'œuvre de Michel Psellos²⁰. Dans ce cas là, il est intéressant de noter qu'il s'agit de correspondants bien particuliers : Romain IV Diogénès²¹ ou Romain Sklèros²². Il s'agit là de flatter les deux hommes :

Pour Romain IV, il glorifie la fonction impériale dans une lettre appartenant à tout un

¹⁶ P. LEMERLE, « Le gouvernement des philosophes », in *Cinq Etudes sur le XI^e siècle*, Paris, 1977, p. 199 et p. 204, n. 25, cf. PSELLOS, M. B. V, n°199, à Pséphas, p. 493, l. 18-23 : « τὶς δὲ τῶν πάντων εἰς μίαν τὴν ἑαυτοῦ ψυχὴν πάντα συνέλεξε τὰ μαθήματα μετὰ τῆς πολιτικῆς ἐπιστήμης, κἂν οἱ πολλοὶ γρύζωσιν ; οὐχ ἔκοντι δὲ πάλαι πᾶσαν παρητησάμην ἀρχὴν ; Νῦν δέ, ἀντὶ πάντων, ὡς τῆς συμφορᾶς, τὸ τοῦ Σαβίνου μοι δίδεται τρίμηνον, ὡς συμφορᾶς ἀνυποίστου καὶ πάλιν »

¹⁷ PSELLOS, K. D. II, n°241, p. 291, l. 2-5 : « Ὁ ἐπίσκοπος οὗτος ἔχει μὲν καὶ σεμνότητα ἀρχιερεῖ πρέπουσαν, ἔχει δὲ καὶ ἥθος πολιτικὸν καὶ γλυκὺ, οὐκ ἐπιτετηδευμένον οὐδὲ εὐτράπελον ἀλλὰ φυσικὸν καὶ ἔμφυτον. εἰ μὲν οὖν τὸ σεμνὸν τιμᾶς καὶ ἀσπάζῃ εὐρήσεις τοῦτο παρὰ τῷ ἀνδρὶ ». On retrouve cette idée dans la lettre PSELLOS, M. B. V, n°50, à un juge de Macédoine, p. 281, l. 1-13, dans cette lettre, il intervient en faveur d'un évêque de Panion.

¹⁸ PSELLOS, M. B. V, n°12, à Nicolas Cheilas, patrice, *Epi tôn déesédōn*, p. 249, l. 52-56 « τὸ γὰρ τοι σῶμα τοῦτο, ὁ μὲν πολιτικὸς βίος, ἵνα μὴ τὸν ἀπολαυστικὸν λέγω, ὥς περ ὄστρεον προσπλάττει τῇ ψυχῇ καὶ συμφύει, ὁ δὲ γε φιλόσοφος, προσαρτᾷ μόνον ἔξωθεν, διαιρῶν ἐκεῖθεν ὅποτε βούλοιτο, ὥς περ οἱ περὶ τὸν σῆτον τοὺς λεγομένους ἀνθήρικας ». Sur l'identification du destinataire de la lettre, le *Laurentianus graecus* LVII-40, f. 73. donne le nom et la fonction du destinataire, alors que le *Vaticanus graecus* 1912, f. 153^v donne la dignité du destinataire. Voir P. GAUTIER, « Un chrysobulle de confirmation rédigé par Michel Psellos », *REB* 34 (1976), p. 92.

¹⁹ PSELLOS, K. D. II, n°27, à un élève, p. 35, l. 27-28 : « καὶ δὴ πάρεστιν αὕτη, οὐ γοργιάζουσα καὶ ἱπιάζουσα καὶ τὰ τοῦ Πῶλου φρυαττομένη, ἀλλὰ Δημοσθενικῶς σεμνυνομένη καὶ τὸ ὅλον πολιτικῶς ». C'est aussi toute l'argumentation du célèbre passage de la *Chronographie* où il relate les études qu'il a menées. PSELLOS, *Chronographie*, I, pp. 136-137. Sur cet aspect voir P. MAGDALINO, « Byzantine Snobbery », in M. ANGOLD, *The Byzantine Aristocracy from the IXth to the XIIIth Century*, Oxford, 1984, pp. 58-78 spécialement pp. 70-71.

²⁰ PSELLOS, *Chronographie*, II, p. 83, l. 2 : « τὸ πολιτικὸν γένος » que Renauld traduit abruptement par « parti civil » et PSELLOS, *Chronographie*, II, p. 83, l. 11-12 et p. 86, l. 21 pour le « στρατιωτικόν ».

²¹ PSELLOS, M. B. V, n°5, à Romain IV Diogénès, p. 229, l. 8-11 : « ὦ βασιλεῦ, καὶ στρατιῶτα καὶ στρατηγέ, καὶ πᾶν εἴ τι ἄλλο ὑπέρλαμπρον ὄνομα, ὦ κρατὴρ πάσης ἀρετῆς, ὅση πολιτικὴ καὶ ὅση στρατηγική, ὦ κοινὸν ἀγαθὸν καὶ πολίταις καὶ αὐτρωτίταις, καὶ μέγα ὄφελος τῇ βασιλίδι τῶν πόλεων, ἥτις εἰς γόνυ κλιθεῖσα ».

²² PSELLOS, K. D. II, n°68, à Romain Sklèros, p. 246, l. 37-38 : « τί γὰρ ἂν ἐκεῖνοι ἐπλεονέκτησαν τοῦ πᾶσαν ἔχοντος τὴν τε πολιτικὴν καὶ στρατιωτικὴν ἀρετὴν »

ensemble de lettres adressées à Romain par [351] Michel Psellos²³. Dans cette optique, il s'agit de louer l'homme complet que représente l'empereur : Romain IV Diogénès est à la jonction des valeurs urbaines et des valeurs militaires qu'il faut comprendre plus comme une exaltation des vertus morales et intellectuelles d'une part et des vertus viriles et guerrières de l'autre. Il ne s'agit en aucune manière d'une définition d'une faction civile ou d'une faction militaire. D'ailleurs, toujours dans le même sens, lorsque l'on recherche les occurrences de « πολεμικῶς », on ne trouve ce terme qu'à de très rares occasions et le plus souvent en opposition à « πολιτικῶς » comme dans la lettre de Théophylacte d'Ochrida à Grégoire Tarônites²⁴ ou dans celle de Léon de Synades à Basile II où il décrit l'ensemble des qualités impériales²⁵. L'autre occurrence de « πολεμικῶς » est faite par Michel Psellos où il loue encore les qualités impériales²⁶.

Dans le cas de Romain Sklèros, Michel Psellos présente de manière flatteuse des compliments à un homme important du milieu du XI^e siècle. Michel Psellos lui écrit de manière très respectueuse puisqu'il l'appelle « mon maître »²⁷, ce qu'il fait rarement²⁸. Cette lettre, datée de la période où Romain Sklèros est en disgrâce et retiré sur ses terres²⁹, est une véritable lettre de consolation dans laquelle Michel [352] Psellos présente les avantages de cette vie éloignée où Sklèros pourra enfin se consacrer à sa famille et en particulier au nouveau-né de la famille. Ainsi il fait d'un mal un bien : aux vertus guerrières que sa carrière sous Constantin IX Monomaque a montrées, il peut maintenant ajouter les vertus urbaines qu'il a le temps désormais de développer.

²³ PSELLOS, K. D. II, n°5, pp. 5-7 ; PSELLOS, M. B. V, n°2, pp. 222-224 ; n°3, pp. 224-227 ; n°4, pp. 227-228 ; n°5, pp. 228-230 ; n°6, pp. 230-232 ; n°90, pp. 334-335. Il ne faut bien évidemment pas compter la célèbre lettre (PSELLOS, M. B. V, n°82, pp. 316-318) à Romain Diogénès alors que celui-ci a été détrôné et aveuglé. Romain IV Diogénès reçoit 7 lettres sur les 22 adressées à un empereur par Michel Psellos ; sur les relations entre Michel Psellos et Romain IV Diogénès, voir en dernier lieu, E. DE VRIES-VAN DER VELDEN, « Psellos, Romain IV Diogénès et Mantzikerté, *BySl.* 58 (1997), pp. 274-311.

²⁴ THEOPHYLACTE D'OCHRIDA, *Lettres*, n°92, à Grégoire Tarônites, pp. 473-475, l. 22-25.

²⁵ LEON DE SYNADES, *Epistoliers...*, lettre n°54, à Basile II, p. 210, l. 71 : « τὰς πολεμικὰς ἐπὶ τῶν χειρῶν, τὰς πολιτικὰς ἐπὶ τῶν στόματων ».

²⁶ PSELLOS, M. B. V, n°110, à un juge de Cappadoce, p. 355, l. 52 : « οὐκ ἱατρικῶ σμιλίῳ, ἀλλὰ πολεμικῶ δόρατι τὴν ἔμφωλεύουσαν ταῖς τῶν πολλῶν γνώμαις κακίαν ἀκριβῶς ἐκριζώσειε ».

²⁷ PSELLOS, K. D. II, n°68, à Romain Sklèros, p. 246, l. 1-2 : « ὁ ἐμὸς καὶ ἀρχαῖος καὶ νέος αὐθέντης »

²⁸ J.-C. CHEYNET, *Pouvoirs...*, p. 290.

²⁹ Selon W. SEIBT, *Die Skleroi, Eine Prosopographisch-Sigillographische Studie*, Vienne, 1976, p. 80, cette lettre date de la période suivant sa mise en congé par Théodora à la mort de Constantin IX Monomaque. Période qui s'achève par sa participation à la révolte d'Isaac Comnène, au printemps 1057, J.-C. CHEYNET, *Pouvoirs...*, pp. 68-70, f.d. n°80. PSELLOS, K. D. II, n°68, pp. 100-101, l. 16-20 : « διάγοις οὖν ἀλύπως, ζῶης εὐδαιμόνως, ὄναιο τῶν παμφόρων σοι χωρίων, θηρεύοις, ὁπόσα τῶν ζῶων βούλει, τοξεύοις ἐπιδεξιῶς, κατευστοχοίης ἄρκτων τε καὶ παρδάλεων καὶ λεόντων αὐτῶν. »

A l'inverse d'un « πολιτικὸς βίος » assez peu présent, il existe une valeur beaucoup plus présente dans les sources issues de ce milieu des lettrés de Constantinople : l'amitié. En effet, la vie en société à Constantinople les incite à développer, dans leurs correspondances, le vocabulaire de la « φιλία » à l'envi et parfois à l'excès³⁰. Là encore, il s'agit d'une attitude en société qu'il est possible d'opposer à « πολεμικῶς »³¹. Par exemple dans les lettres, ce type de vocabulaire est beaucoup plus présent que l'épisodique « πολιτικὸς » comme le montre le tableau suivant :

Pourcentage du vocabulaire de la φιλία

Auteurs	Nombre de lettres mentionnant la « φιλία »	Total des lettres	Pourcentage
Léon de Synades	3	52	5,8
Philétos Synadénos	0	13	0
Nicéphore Ouranos	11	50	22
Jean Mauropous	18	77	24,7
Michel Psellos	143	520	27,5
Théophylacte d'Ochrida	3	135	2,22

On trouve des occurrences de « φιλία » dans 182 lettres du XI^e siècle auxquelles on peut ajouter 36 occurrences de « φιλικῶς ». Hormis Léon de Synades et Théophylacte d'Ochrida, les lettres utilisent ce vocabulaire près d'une fois sur cinq. Nicéphore Ouranos, Jean Mauropous et [353] Michel Psellos, qu'à priori peu de choses rapprochent, utilisent pourtant des champs lexicaux proches. Cela ne nous étonne pas de la part de Jean Mauropous et Michel Psellos, mais c'est plus étonnant à première vue pour Nicéphore Ouranos. Ce dernier n'est pas seulement un militaire, brillant second de Basile II, c'est aussi un lettré, un intellectuel connu à la fin du X^e siècle et au début du XI^e siècle. En effet, en étudiant sa correspondance, on remarque qu'il est souvent en contact avec d'anciens professeurs³², il maîtrise toutes les techniques du genre épistolaire, il

³⁰ M. MULLET, « Byzantium as a Friendly Society », *Past and Present* 118 (1988), pp. 1-25.

³¹ THEOPHYLACTE D'OCHRIDA, *Lettres*, n°92, à Grégoire Tarônites, pp. 473-475, l. 22-25.

³² Nicéphore Ouranos utilise le mot « διδάσκαλος » dans la lettre n°47. Selon Jean Darrouzès, Etienne, métropolitain de Nicomédie, a assuré un enseignement à Constantinople dont il reste quelques traces. NICEPHORE OURANOS,

emploie les figures de la rhétorique en particulier dans les lettres d'amitié³³, que ce soit l'utilisation de la lettre comme palliatif de la présence³⁴, ou le thème de la présence spirituelle ou bien la thématique de la lettre comme remède (φάρμακον) de cette maladie de l'âme qu'est l'éloignement. De même, sa correspondance est remplie de références littéraires et, même « isolé » à Antioche, le duc d'Antioche continue son activité littéraire et savante. Il déclare lire et commenter des ouvrages³⁵. Par conséquent, Nicéphore Ouranos maîtrise nettement et parfaitement les rouages de l'épistolographie byzantine classique, on peut donc d'un point de vue culturel le placer au même plan que Jean Mauropous et Michel Psellos.

La thématique de la « φιλία » nous oblige donc à faire deux groupes d'auteurs : Nicéphore Ouranos, Jean Mauropous et Michel Psellos d'un côté et Léon de Synades, Philétos Synadénos et Théophylacte d'Ochrida de l'autre :

Les trois premiers ont un autre caractère en commun, ce sont des hommes de pouvoir ou proches du pouvoir. Cela est évident pour Nicéphore Ouranos que l'on a qualifié « d'intermédiaire bienveillant » ou de « pourvoyeur de chrysobulles » au profit des métropolitains de Laodicée, [354] Nicomédie et Césarée³⁶. De même, cet homme a atteint une position sociale qui lui permet de favoriser certaines carrières ou, plus fréquemment, de protéger certains de ses « amis »³⁷. Les deux

Epistoliers..., lettre n°47, à Etienne, métropolitain de Nicomédie, pp. 247-248, n. 22.

³³ Sur les thèmes de l'amitié épistolaire, voir G. KARLSONN, *Idéologie...*

³⁴ NICEPHORE OURANOS, *Epistoliers...*, lettre n°12, à Nicétas, métropolitain d'Amaseia, pp. 222-223, Trad. G. KARLSONN, *Idéologie...*, p. 43.

³⁵ Il retouche le texte d'un ami (NICEPHORE OURANOS, *Epistoliers...*, lettre n°28, Anépigraphe, p. 230.); il emprunte un manuscrit de l'*Atticiste* qui a appartenu à un logothète (*idem*, lettre n°22, à Pierre, juge, pp. 227-228.); il s'intéresse au travail de Nicolas, métropolitain de Néocésarée (*idem*, lettre n°21, à Nicolas, métropolitain de Néocésarée, p. 227).

³⁶ J. DARROUZES, *Epistoliers...*, p. 62. NICEPHORE OURANOS, *Epistoliers...*, lettre n°3 à 6, pp. 218-220. Elles sont adressées à trois métropolitains différents (Anastase métropolitain de Laodicée, Etienne, métropolitain de Nicomédie, Grégoire, métropolitain de Césarée) et à Euthyme, patrice, *anthypatos* et *Epi tou Bestiarou* auprès de qui il est intervenu pour les obtenir. Dans ce type de lettres, Nicéphore Ouranos demande un chrysobulle avec un ton qui ressemble plus à un ordre qu'à une requête : NICEPHORE OURANOS, *Epistoliers...*, lettre n°4, à Euthyme, p. 219, l. 7-8 : « Θάρρει τοιγαροῦν ὅσα καὶ φιλεῖς ἢ καὶ φιλεῖσθαι νομίζεις » et lettre n°10, à Etienne, *prôtospathaire* et *asèkrètis*, p. 222 ; n°19, à Léon, *prôtospathaire* et *Epi tès Sakellès*, p. 226 et n°17 au même, p. 225 ; lettre n°36, à Manuel, patrice, p. 236. (le seul patrice prénommé Manuel connu par Rodolphe Guiland est Manuel Erotikos, mais il semble que le Manuel correspondant de Nicéphore Ouranos soit plus un fonctionnaire civil qu'un militaire, R. GUILLAND, « Patrices du règne de Basile II », *JÖB* 20 (1971), pp. 88-89). Il faut mettre ces lettres en relation avec la demande de Léon de Synades adressée directement à Basile II, LEON DE SYNADES, *Epistoliers...*, lettre n°43, à l'empereur, pp. 198-199.

³⁷ NICEPHORE OURANOS, *Epistoliers...*, lettre n°27, à un juge, pp. 229-230 (Recommandation d'un ami à un juge ami); *idem*, n°29, à Paul, juge, pp. 230-231 (Recommandation d'un certain Jean recommandé aussi par le *kyr* Michel); *idem*, n°30, au même Paul, juge, p. 231 (Demande de protection pour le monastère Saint-Taraise à Constantinople); *idem*, n°31, à Malakeinos, juge, p. 232 (Recommandation d'un homme qui a des problèmes avec ses voisins qui réduisent sa famille en esclavage) ; *idem*, n°35, à Paul, juge, pp. 234-235 (Exhortation à la clémence envers Romain, juge) ; *idem*, n°36, à Manuel, Patrice, pp. 236-237 (Recommandation de son frère Michel) ; *idem*, n°38, à Jean, *ostiaros*, p. 238 (Demande de protection pour le monastère *Tôn Kuriou* qui n'est pas assez défendu par l'Eparque) ; *idem*, n°43, à Jean, *Ostiaros*, pp. 242-243 (Recommandation d'une veuve dénoncée par son fils), *idem*, n°45, anépigraphe (probablement un fonctionnaire fiscal), pp. 243-244 (Demande d'intervention pour un homme qui vient chercher sa *roga*).

hommes du XI^e siècle, Jean Mauropous et Michel Psellos sont dans la même situation que le duc d'Antioche. Ce n'est pas parce qu'ils occupent une place importante dans l'administration mais plutôt parce qu'ils sont proches de l'empereur. Ces deux hommes sont très proches de Constantin IX Monomaque et pour Michel Psellos, cette proximité s'étend aux règnes d'Isaac I^{er} Comnène, Constantin X Doukas et Michel VII Doukas. Ils peuvent intervenir auprès de l'administration centrale ou mieux, auprès de l'empereur pour aider ou accélérer une carrière ; [355] une telle situation est connue par leurs correspondants qui s'adressent à eux dans ce but³⁸. Dans le cas de Jean Mauropous, on constate une évolution dans la typologie de ses lettres en fonction de la chronologie³⁹. En effet, douze des treize lettres de recommandation écrites par Mauropous datent de la période où il est à Constantinople proche du pouvoir, une seule date du temps où il est métropolite d'Euchaïta.

C'est une situation que ne connaissent pas les métropolites Léon de Synades et Théophylacte d'Ochrida ou les fonctionnaires de province comme Philéto Synadénos. En effet, même si leur pouvoir de recommandation n'est pas nul, ils ne peuvent plus offrir un relais efficace auprès de l'administration centrale. De plus, l'essentiel de leur correspondance à destination de Constantinople s'attache plus à défendre leur propre situation plutôt que celle des autres. On remarque ensuite que les hommes de pouvoir dans l'Empire byzantin ont un vocabulaire qui leur est propre car ils utilisent plus volontiers la *φιλία* que les autres. Cette thématique est donc particulière aux rapports de domination des hommes de Constantinople envers les hommes de la province à qui ils fournissent postes ou privilèges. Mais ces trois hommes ont une utilisation bien particulière du vocabulaire de la « *φιλία* ». En effet, cela ne signifie pas nécessairement l'amitié simple, la camaraderie ou même l'affirmation d'une connaissance simplement [356] amicale. En fait, on note que ce mot signifie plus une relation de dépendance, ce que montre bien les

³⁸ PSELLOS, *Quelques lettres...*, n°24, à Aristènos, *Protoasèkrètis*, pp. 174-175 ; Psellos, PSELLOS, K. D. II, n°62, à un duc d'Antioche, pp. 94-95 ; *idem*, n°80, à un Curateur de Chypre, pp. 110-111 ; PSELLOS, M. B. V, n°49, à un juge des Paphlagoniens, pp. 280-281 ; *idem*, n°73, à un juge du Charsianon, pp. 303-304, *idem*, n°97, à Michel, *magistros*, p. 341 ; *idem*, n°110, à Basile, juge de Cappadoce, pp. 354-356 ; *idem*, n°146, à un juge, *magistros*, pp. 394-395 dans laquelle Michel Psellos annonce qu'il a parlé au *basileus* et qu'il peut constater que son éloignement de Constantinople est compensé par la dignité de *magistros*.

³⁹ On peut estimer valable l'essentiel des propositions de datation faites par l'éditeur Karpozélos, malgré les remarques de A. P. KAZHDAN, « Some Problems on the biography of John Mauropous », *JÖB* 43 (1993), pp. 87-111. En étudiant à la fois l'*encomion* de Michel Psellos pour Jean Mauropous, la correspondance de Michel Psellos et celle de Jean Mauropous, il tente de montrer que Jean Mauropous a été nommé (et non exilé) à Euchaïta par Constantin X Doukas, (et non par Constantin IX Monomaque). L'argumentation est séduisante mais elle a aussi des faiblesses. Pour ce qui nous concerne, elle ne fait que renforcer notre argumentation.

mécanismes des lettres de recommandation. En dressant le tableau de la fréquence des occurrences du vocabulaire de la « *φιλία* » on aboutit au tableau suivant :

Type de lettres	Léon de Synades		Nicéphore Ouranos		Jean Mauropous		Michel Psellos		Théophylacte d'Ochrida		Total	%
	nb	%	nb	%	nb	%	nb	%	nb	%	nb	%
Type 1 ⁴⁰	0	0	3	25	3	14,3	62	48	1	12,5	69	37,9
Type 2 ⁴¹	0	0	1	8,3	6	28,6	17	13,2	5	62,5	38	20,9
Type 3 ⁴²	3	100	8	66,7	9	42,9	46	35,7	2	25	68	37,4
Divers	0	0	0	0	3	14,3	4	3,1	0	0	11	3,9

On remarque quelques inadéquations avec le pourcentage total (rappelé en note)⁴³. D'une part, les épistoliers de la fin du X^e siècle utilisent le vocabulaire de la « *φιλία* » essentiellement dans les lettres d'amitié. D'autre part, dans le cas de Jean Mauropous, nous constatons un changement : le pourcentage augmente dans les lettres de recommandation et les lettres de demande. Par conséquent, c'est dans cette situation que la notion d'homme d'influence prend tout son sens et sa valeur. Nous sommes assez mal renseignés sur les fonctions réelles de Michel Psellos à la cour de Constantinople⁴⁴, ainsi que sur le rôle de Jean Mauropous. Néanmoins, en étudiant leurs correspondances, [357] nous voyons bien le rôle qu'ils ont pu jouer en écrivant ces lettres⁴⁵. C'est un personnel différent qui reçoit les lettres de recommandation de Théophylacte d'Ochrida : il s'agit soit des membres de la famille Comnène ou des proches de celle-ci⁴⁶, soit des

⁴⁰ Les lettres de Type I correspondent aux lettres de recommandation.

⁴¹ Les lettres de Type II sont ce que nous appelons des « lettres de demande » qui s'apparentent aux lettres de recommandation à la différence qu'elles concernent essentiellement l'auteur qui se recommande lui-même.

⁴² Il s'agit là de la lettre d'amitié « pure et simple »

⁴³ Pourcentage des types de lettres en fonction des auteurs :

Type de lettre	Léon de Synades	Nicéphore Ouranos	Jean Mauropous	Michel Psellos	Théophylacte d'Ochrida	total
Type 1	7,7	18	16,9	35,8	18,4	28,5
Type 2	26,9	18	27,3	19	33,8	22,4
Type 3	63,5	64	49,4	34,1	42,6	41,7
Divers	1,9	0	6,5	11,1	7,4	9

⁴⁴ La seule fonction ou titre certain de Michel Psellos est celle d'*hypatos tôn philosophôn* qu'il a reçu autour de 1047, charge qu'il a probablement abandonnée en 1054 lors de son départ-exil à l'Olympe de Bithynie.

⁴⁵ Jean Mauropous écrit 13 lettres de recommandation sur un total de 77 et Michel Psellos 189 sur 520 lettres

⁴⁶ Jean Comnène : THEOPHYLACTE D'OCHRIDA, *Lettres*, n°11, 12 et 19 ; Adrien Comnène : *idem*, n°79 ; Constantin Comnène : *idem*, n°123.

membres de l'administration centrale⁴⁷, ou enfin, seuls membres d'une administration provinciale, les métropolitains et les évêques de province qui sont les collègues de Théophylacte d'Ochrida⁴⁸.

Nicéphore Ouranos, Michel Psellos, et Jean Mauropous dans une moindre mesure, inondent de lettres de recommandation les fonctionnaires centraux et les fonctionnaires de provinces, il est bien évident que toutes n'ont pas dû avoir l'efficacité escomptée, mais il est clair que le pourcentage de réussite a dû être élevé, ce qui explique les nombreuses personnes qui font appel à son entree⁴⁹. Dans ces lettres, la fréquence du vocabulaire de la « *φιλία* » est assez élevée.

Dans le cas des recommandations à des juges de thèmes, on peut tenter d'établir les relations entre l'auteur et le juge, entre le juge et le recommandé et, entre le recommandé et l'auteur :

- entre l'auteur et le recommandé : « *φιλία* » 15 lettres sur 57, « *προστασία* » 5 sur 57, « *οἰκείωσις* », 8 sur 57, « *συγγενής* » 9 sur 57 et « *ὑπηρεσία* » 1 sur 57.

- entre l'auteur et le juge : « *φιλία* », 26 sur 57, l'« *ἀληθής φιλία* » 19 sur 57 et κῶρ 2 sur 57, [358]

- entre le juge et le recommandé : « *βοήθεια* » 30 sur 57, « *προστασία* » 22, et « *φιλία* » 3⁵⁰.

Si on y ajoute les lettres de recommandation qui ne nous renseignent pas sur la nature de la relation entre le recommandé et le juge, nous pouvons ajouter 7 relations d'« *ἀληθής φιλία* » et 17 relations de « *φιλία* » entre le juge et l'auteur de la lettre.

Hormis les relations entre le juge et le recommandé, où la mention de la « *φιλία* » est anecdotique, on remarque que c'est un élément important pour décrire les raisons de la recommandation, au moins aussi présent que la « *προστασία* » ou les liens de parentés. Elle est même omniprésente dans le cadre des relations entre le juge et l'auteur de la lettre. On peut donc

⁴⁷ Grégoire Kamatéros : *idem*, n°27 et 127 ; Théodore Smyrnaïos : *idem*, n°28 ; Le *chartophylax* Nicéphore : *idem*, n°30 et 66 ; Nicolas Anémas : *idem*, *Lettres*, n°32 ; Machétarès, drongaire de la Veille : *idem*, n°44 ; Nicolas Kalliklès, médecin d'Alexis I^{er} Comnène : *idem*, n°93 et Michel Pantechnès, lui aussi médecin : *idem*, n°114. Un *Epi tôn deésēōn* : *idem*, n°109.

⁴⁸ L'évêque de Pélagonia, *idem*, n°21 ; N. Chrysobergès, métropolitain de Naupacte : *idem*, n°35 ; l'évêque Nicéas Politès : *idem*, n°40 ; L'évêque de Triadica : *idem*, n°58 et 60.

⁴⁹ Les lettres de recommandation datées de Michel Psellos s'étale entre les années 1054 (PSELLOS, M. B. V, n°135, à Nicolas Sklèros, juge de l'Egée, pp. 378-379) et la fin des années 1072-1074 (PSELLOS, K. D. II, n°35, à Pothos, juge de l'Opsikion, pp. 56-57), dates de la première et de la dernière lettre de recommandation datées de façon certaine et précise de Michel Psellos

⁵⁰ Les totaux peuvent être inférieurs à 57 car certaines lettres ne permettent pas de préciser toutes les relations entre ces trois hommes.

penser que la « φιλία » ne représente pas l'amitié idéale telle que se la représentent les Byzantins. Il ne s'agit en fait qu'une des formes de relations de dépendance particulière, plus esthétique peut-être, plus hypocrite sûrement, que des hommes de culture utilisent lorsqu'ils veulent faire sentir à leur correspondant qu'ils ont besoin d'eux pour un service.

En revanche, lorsqu'il s'agit des relations entre les juges et les recommandés, il n'est plus nécessaire d'y mettre des formes rhétoriques : les auteurs utilisent un vocabulaire plus précis, plus direct et plus habituel. D'ailleurs, les lettres exprimant les aspects réellement amicaux ou philosophiques de l'amitié au sens moral du terme, ne concernent que très peu les juges de thèmes⁵¹. La situation inverse, c'est à dire [359] les relations que tente de mettre en place le dépendant avec un homme puissant, est assez bien éclairée par la correspondance de Philéto Synadénos, juge de Tarse autour de l'an mil. Il écrit 6 lettres à Nicéphore Ouranos⁵², que l'on peut qualifier de lettres d'amitié. Dans chacune d'entre elles, Philéto Synadénos fait des efforts pour flatter son correspondant en multipliant les qualificatifs décrivant les mérites militaires de Nicéphore Ouranos, en particulier lors de son expédition contre les Arabes⁵³. On a dans ce cas là, la véritable marche à suivre du fonctionnaire en province qui cherche à s'attirer les bonnes grâces d'un supérieur hiérarchique : Philéto annonce son départ de Constantinople vers Tarse (Lettre n°11), il arrive à Tarse (Lettre n°12), correspondance entre les deux hommes à Tarse et Antioche (Lettre n°8) et le groupe des lettres qui entourent l'expédition de Nicéphore Ouranos (Lettres n°9, 10, 13).

Pour reprendre la division classique de l'amitié, c'est-à-dire d'une part l'idéal moral et mystique et d'autre part l'amitié utile⁵⁴, on remarque que les épistoliers de la fin du X^e siècle et du

⁵¹ On connaît 299 lettres d'amitié, parmi elles, seules 20 sont adressées à des juges, et parmi ces 20, seulement 9 concernent de façon certaine les juges de thèmes car les 11 autres sont adressées à des juges sans qualificatifs et elles peuvent donc être adressées à des juges de Constantinople : les juges concernés par de telles lettres sont les suivants : NICEPHORE OURANOS, *Epistoliers...*, lettre n°2, à Léon, prôtospathaire, juge des Anatoliques, pp. 217-218 ; *idem*, lettre n°14, à Jean l'Orphanotrophe, juge des Arméniaques, p. 224 ; *idem*, lettre n°24, à un juge du thème de Coloneia, p.228 ; JEAN MAUROPOUS, *Letters...*, n°6, anépigraphe (Psellos ?), juge des Bucellaires (?), pp. 54-57 ; PSELLOS, K. D. II, n°159, à un curateur de Chypre, pp. 185-187 ; PSELLOS, K. D. II, n°187, à un juge de l'Opsikion, pp. 206-207 ; PSELLOS, M. B. V, n°107, à un juge des Cibyrrhéotes, p. 351 ; PSELLOS, M. B. V, n°121, à un juge du Charsianon, p. 370 ; PSELLOS, M. B. V, n°172, Chasanès, vestarque et juge de Macédoine, pp. 439-440.

⁵² PHILETOS SYNADENOS, *Epistoliers...*, lettres n°8-13, au magistros d'Antioche, Ouranos, pp. 254-259.

⁵³ En mettant en relation, ces lettres avec l'*Histoire de Yahya d'Antioche*, PO, t. 23, pp. 466-467, Jean Darrouzès estime qu'il s'agit de l'expédition de 1005-1006, J. DARROUZES, *Epistoliers...*, n. 5, p. 255.

⁵⁴ Voir. R. HYATTE, *The Arts of Friendship, The Idealization in medieval early Renaissance Literature*, New-York, 1994 et M. E. MULLET, « Byzantium as a Friendly Society », *Past and Present* 118 (1988), pp. 1-25.

XI^e siècle ont une utilisation très fine de la palette rhétorique à leur disposition. Ils précisent bien à chaque fois les relations qui existent entre eux et leurs correspondants : les uns sont des amis « φίλος », ce qui veut dire en clair, qu'ils sont des dépendants, les autres sont de vrais amis avec qui on a une « ἀληθῆς φιλία ». Il s'agit là d'un autre niveau, plus philosophique qui n'indique pas de relations de dépendance à la différence de la simple φιλία utilisée pour qualifier la relation entre le juge et le recommandé. Ces 4 lettres⁵⁵ se rapprochent donc des 11 lettres qui indiquent une relation de protection (προστασία) entre [360] le juge et le recommandé et une relation de « vrai amitié » entre le juge et l'auteur⁵⁶. Cela est d'autant plus vrai que de temps à autres, Michel Psellos utilise de façon interchangeable les termes « φιλία » et « οἰκείωσις »⁵⁷. Ces deux mots ont le même sens qui implique une dépendance envers lui, sens que l'on ne retrouve pas dans le cas de l'« ἀληθῆς φιλία ».

Il existe une autre thématique dans l'épistolographie, le développement des thèmes de la parenté spirituelle. Dans le cas de Michel Psellos, on retrouve dans sa correspondance de nombreux neveux et frères. Traditionnellement, on attribue à ces termes, *anepsios* et *adelphos*, le sens d'élèves ou de compagnons d'études. Cependant, il existe aussi une relation d'égalité de niveau social entre les deux « ἀδελφοί ». C'est le cas dans les lettres que Michel Psellos écrit pour le compte de Michel VII Doukas ; dans cette relation diplomatique avec Robert Guiscard, Psellos écrit que l'empereur a décidé de le traiter comme un frère et non comme un étranger ou comme un « οἰκεῖος »⁵⁸. Dans les correspondances avec les juges, on trouve un certain nombre d'« ἀδελφοί » dont on peut dresser la liste : pour Nicéphore Ouranos : Paul, juge⁵⁹, pour Michel Psellos : Nicolas Sklèros, juge de l'Egée⁶⁰, Mauropous, juge des Cibyrrhéotes⁶¹, Serge, juge des Thracésiens⁶², Juge

⁵⁵ PSELLOS, K. D. II, n°86, à Pothos, fils du drongaire, juge de l'Opsikion, pp. 56-58 ; *idem*, n°99, anépigraphie (probablement un juge), pp. 127-128 ; PSELLOS, M. B. V, n°21, à un juge (l'identification découle du fait qu'il s'agit de la recommandation d'un *chrysotélès*, fonctionnaire subalterne du juge dans l'administration fiscale), pp. 258-259 ; *idem*, n°43, à un juge de l'Opsikion, p. 276.

⁵⁶ PSELLOS, K. D. II, n°35, à Pothos, fils du drongaire, juge de l'Opsikion, pp. 56-58 ; *idem*, n°47, à Mauropous, juge des Cibyrrhéotes, pp. 78-80 ; *idem*, n°150, à un juge des Thracésiens, p. 175 ; *idem*, n°165, à un juge, p. 191 ; *idem*, n°169, à un juge, p. 193 ; *idem*, n°175, à un juge, pp. 197-198 ; *idem*, n°257, à Pothos, juge, p. 304.

⁵⁷ Pour décrire les relations qu'il a avec le recommandé, il utilise : « τὴν ἐμὴν φιλίαν διὰ ταῦτα », l. 9, et « τοῦτω πρὸς ἐμὲ ὡκειῶσαι », l. 11, PSELLOS, M. B. V, n°147, à un juge, pp. 395-396.

⁵⁸ PSELLOS, M. B. V, n°143, à Robert Guiscard, pp. 386-387, l. 36-41. Traduction de C. SATHAS, « Deux lettres inédites de l'empereur Michel Ducas Parapinace à Robert Guiscard rédigées par Michel Psellos », *Annuaire pour l'Encouragement des Etudes Grecques en France* 8 (1874), pp. 212-221.

⁵⁹ NICEPHORE OURANOS, *Epistoliers...*, lettre n°29.

⁶⁰ PSELLOS, K. D. II, n°37, 44, 56 ; PSELLOS, M. B. V, n°95, 135.

⁶¹ PSELLOS, K. D. II, n°47.

⁶² PSELLOS, *Quelques lettres...*, n°27.

des Katôtika⁶³, Zôma, juge de l'Opsikion⁶⁴, Xéros, juge des [361] Thracésiens⁶⁵, un juge des Thraces et des Macédoniens⁶⁶, un juge de l'Opsikion⁶⁷, un juge du Drougoubiton⁶⁸, un juge des Cibyrrhéotes⁶⁹, un juge de Cappadoce⁷⁰, un juge de Philadelphie⁷¹, enfin deux juges sans localisation⁷².

Pour certains, il s'agit en fait des juges envers lesquels les auteurs font des efforts pour utiliser des références littéraires ou mythologiques. Ils utilisent le plus souvent un vocabulaire d'amitié intellectuelle. Paul, le juge correspondant de Nicéphore Ouranos, reçoit une lettre avec des références aux Evangiles. Nicolas Sklèros a droit à des appellations élogieuses de la part de Michel Psellos : « très savant » (λογιώτατε⁷³), « très sage » (σοφώτατε⁷⁴) ; surtout ce dernier lui rappelle leur éducation commune⁷⁵. Une telle succession de termes le place dans la catégorie des lettrés de haut niveau, ce que Psellos confirme par des citations tirées de la mythologie et de la littérature antique⁷⁶. Enfin, dernier argument, Michel Psellos se permet d'envoyer un court billet contenant une paronomase sur la racine *-ever-* pour mettre en valeur la bonté de Nicolas Sklèros⁷⁷. Dans la lettre à Mauropous, juge des Cibyrrhéotes, Psellos montre un niveau de culture commun au deux (l'auteur et le correspondant)⁷⁸. Ainsi Psellos lui demande de défendre les intérêts de l'évêque recommandé en utilisant les armes des lettrés : les *logoi*, et il lui conseille de se conduire comme un nouveau Patrocle endossant les armes d'Achille pour défendre l'honneur (et les intérêts) de l'évêque, ce qui, soit dit en passant, n'est pas une perspective très [362] réjouissante pour le juge⁷⁹.

⁶³ PSELLOS, K. D. II, n°55, 74, PSELLOS, M. B. V, n°116. Dans le cas du juge des Katôtika comme dans celui de l'Opsikion, nous avons supposé que les différentes lettres ont été adressées au même juge. Cela reste une hypothèse, mais cela ne gêne en rien le principe du raisonnement.

⁶⁴ PSELLOS, K. D. II, n°200, PSELLOS, M. B. V, n°190.

⁶⁵ PSELLOS, M. B. V, n°51.

⁶⁶ PSELLOS, K. D. II, n°64.

⁶⁷ PSELLOS, K. D. II, n°99, 117, 258.

⁶⁸ PSELLOS, K. D. II, n°90.

⁶⁹ PSELLOS, M. B. V, n°107.

⁷⁰ PSELLOS, M. B. V, n°110.

⁷¹ PSELLOS, M. B. V, n°180.

⁷² PSELLOS, K. D. II, n°10, 175 ; PSELLOS, M. B. V, n°21, 146.

⁷³ PSELLOS, K. D. II, n°37, pp. 60-62, l. 1 et n°135, pp. 158-161, l. 1.

⁷⁴ PSELLOS, K. D. II, n°44, pp. 73-75 et n°56, pp. 88-89.

⁷⁵ PSELLOS, K. D. II, n°63, p. 96, l. 7-8.

⁷⁶ PSELLOS, M. B. V, n°135, pp. 158-161.

⁷⁷ PSELLOS, M. B. V, n°141, pp. 383-384, l. 5-7.

⁷⁸ I. SEVCENKO, « Levels of Style in Byzantine Prose », *J.Ö.B.* 31/1 (1981), pp. 289-312, I. SEVCENKO, « Additionals remarks to the report on levels of style », *Akten des XVI^e InternationalKongress*, II/2, *J.Ö.B.* 32/3 (1982), pp. 220-238.

⁷⁹ PSELLOS, K. D. II, n°47, pp. 79-80, l. 27-36.

Les exemples peuvent être multipliés : Michel Psellos fait référence à Socrate dans une lettre au juge des Katôtika pour indiquer l'origine d'une recommandée⁸⁰. Il explique à Zôma, juge de l'Opsikion les tenants de l'amitié épistolaire⁸¹. Il rappelle à Xéros, juge des Thracésiens, les règles de la rhétorique⁸². Il préfère utiliser le vocabulaire de l'amitié épistolaire dans une lettre au juge de Cappadoce et dans une autre au juge de Philadelphie⁸³. Il montre sa virtuosité à un juge de l'Opsikion anonyme en multipliant les figures de style⁸⁴. Enfin, le juge du Drougoubiton est le seul à être qualifié dans la même lettre d'*adelphos* et d'*anepsios*. De plus, dans la lettre suivante, il est qualifié lui aussi de « λογιώτατος »⁸⁵.

La présence fréquente de ce terme dans la correspondance de Michel Psellos indique bien que ces liens prennent naissance dans la période de formation des fonctionnaires qui sont passés entre ses mains de professeur. Psellos conserve une autorité professorale dont il se sert pour faire fructifier ses intérêts lorsqu'il intervient pour ses propres propriétés. Par exemple dans la lettre adressée à un juge de l'Opsikion, il se décrit comme « l'Aristote de ce nouvel Alexandre »⁸⁶, tout cela pour recommander un individu qui ne semble pas satisfait d'une décision judiciaire. De même pour recommander le familier d'un puissant à un juge de l'Opsikion⁸⁷, qui est aussi un élève de Michel Psellos, il lui demande de se souvenir du temps de son enfance lorsqu'il lui était redevable⁸⁸. Se pose donc le problème de qualifier la vraie amitié. Pour cela, les lettrés utilisent un vocabulaire propre plus proche de la théorie de l'amitié et évitent soigneusement l'utilisation d'un champ lexical basé sur la « φιλία ». On retrouve les termes : « ὁμιλία »⁸⁹, [363] « φίλτατος », « λογιώτατος ». Il s'agit là, et le cas du terme « λογιώτατος » le montre bien, en général d'une amitié souvent née dans les écoles de Constantinople. Les célèbres neveux qui peuplent les lettres de Michel Psellos sont le plus souvent des anciens élèves à qui il rappelle à l'occasion les liens de fidélité qu'ils doivent à leur professeur.

⁸⁰ PSELLOS, M. B. V, n°116, pp. 362-363.

⁸¹ PSELLOS, M. B. V, n°190, pp. 483-485.

⁸² PSELLOS, M. B. V, n°51, pp. 282-283.

⁸³ PSELLOS, M. B. V, n°110, pp. 354-356 et n°180, pp. 459-461.

⁸⁴ PSELLOS, K. D. II, n°258, p. 305 avec une paronomase sur la racine *dika-* ce qui est normal pour un juge.

⁸⁵ PSELLOS, K. D. II, n°90-91, pp. 118-120.

⁸⁶ PSELLOS, K. D. II, n°100, p. 129, l. 21-22. «ὃν ὁ μὲν τὸν Ἀριστοτέλην εἶχε διδάσκαλον, σὺ δὲ τὸν Ψελλόν ».

⁸⁷ Voir aussi PSELLOS, K. D. II, n°117, au juge de l'Opsikion, p. 144, l. 1.

⁸⁸ PSELLOS, K. D. II, n°116, au juge de l'Opsikion, p. 143.

⁸⁹ Sur ce vocabulaire voir H. AHRWEILER, « Recherches... », *TM* VI (1976), p. 109.

Pour revenir à la « *φιλία* » véritable, on remarque qu'elle existe assez peu chez les épistoliers du Xe siècle car, comme le montre le cas de Nicéphore Ouranos, ces derniers utilisent essentiellement la « *φιλία* -dépendance ». il est possible dès lors de rapprocher cet usage de la « *φιλία* » de celui que l'on trouve dans la littérature diplomatique⁹⁰ ou de celui qu'en fait Syméon le Nouveau Théologien qui a une vision très négative de la « *φιλία* ». Dans ses œuvres, la « *φιλία* » est assez rare et à chaque fois elle est présentée négativement comme un élément qui détache l'homme de son but ultime : la plénitude de ses rapports avec Dieu⁹¹. Cela devient moins original si l'on considère que la « *φιλία* » est la marque d'un lien de dépendance comme un autre. En plein cœur du XI^e siècle, la « *φιλία* » réapparaît avec cette fois une valeur positive, ce changement s'explique en partie par le caractère propre du développement intellectuel qui a lieu au XI^e siècle. En particulier grâce à Psellos⁹², on assiste à une renaissance de la philosophie à la fois dans l'enseignement et dans la littérature. Mais il faut attendre la génération de Michel Psellos pour voir aboutir ce renouveau de la philosophie. En effet, en partant du principe que l'enseignement a toujours perduré dans l'Empire Byzantin⁹³, on constate, au milieu du XI^e siècle, une éclosion de « philosophes » et pas seulement dans la correspondance de Michel Psellos⁹⁴. En pratiquant l'art de [364] l'épistolographie, ces philosophes passent donc de la théorie à la pratique : ils réutilisent les concepts des philosophes antiques comme par exemple Aristote et sa théorie des trois amitiés : *teleai philiai*, une amitié pour partager les plaisirs et enfin la simple relation de clientèle⁹⁵. En étudiant cette littérature si particulière que représente l'épistolographie, on peut percevoir un élément qui organise et structure le monde des lettrés. Ce groupe social puise son modèle d'organisation dans l'école, les études et les relations qui s'y tissent. Ne pouvant compter sur les soutiens familiaux ou sur ceux que les militaires tissent entre eux dans les combats et la vie des

⁹⁰ J.-C. CHEYNET, *Pouvoirs...*, pp. 287-289 et par exemple CONSTANTIN VII PORPHYROGENETE, *De Administrando Imperio*, éd. G. MORAVCSIK, p. 210.

⁹¹ A. P. KAZHDAN, « Remarques préliminaires sur la conception du monde d'un mystique byzantin des X^e et XI^e siècles », (en russe), *Bsl* 28 (1967), pp. 1-36. (d'après le c.r. d'I. SORLIN, « Travaux des byzantinistes soviétiques sur le XI^e siècle », *TM* VI, pp. 386-388)

⁹² PSELLOS, *Chronographie*, I, p. 134 et ss.

⁹³ P. LEMERLE, *Le premier humanisme byzantin. Notes et remarques sur enseignement et culture à Byzance des origines au XI^e siècle*, Paris, 1971, 306 p.

⁹⁴ R. BROWNING, « Enlightenment and Repression in Byzantium in the Eleventh and Twelfth Centuries », *Past and Present* 68, 1975, pp. 3-23. et R. BROWNING, « Courants intellectuels et organisation scolaire à Byzance au XI^e siècle », *TM* VI (1976), p. 220 et J. GOUILLARD, « La religion des philosophes », *Idem*, pp. 315-323 ; F. TINNEFELD, « Freundschaft in den Briefen des Michael Psellos : Theorie und Wirklichkeit », *JÖB* 22 (1973), pp. 156-162, montre que l'amitié psellienne est issue essentiellement de la parenté de l'âme, celle que l'on trouve, dans le cas des frères, mais aussi celle qui est la conséquence d'une même attitude dans la vie, on glisse ici de la métaphysique à l'éthique.

⁹⁵ R. HYATTE, *The Arts of Friendship*, pp. 9-21.

camps⁹⁶, ils utilisent l'école et l'enseignement pour mettre en place leurs réseaux d'influence en mettant en avant leurs relations « amicales ». Ensuite, une fois en place dans l'administration impériale, d'abord provinciale et ensuite centrale, ils les réaniment pour obtenir des faveurs et augmenter leur puissance sociale. Ainsi, des réseaux de clientèles se mettent en place avec à leur tête un lettré plus ou moins prestigieux : ces groupes pèsent dans la société constantinopolitaine et pour les plus importants d'entre eux dans la vie politique de l'Empire. Au XII^e siècle, la société évolue à partir de la prise de pouvoir d'Alexis I^{er} Comnène. En effet, la réduction géographique de l'Empire due à l'expansion des Seldjoukides, les modifications de l'administration provinciale qui voient le retour en force des administrateurs issus de l'armée⁹⁷, ne permettent plus de faire de belles [365] carrières dans l'administration provinciale, il devient difficile de débiter, puis de faire carrière dans l'appareil bureaucratique de l'Empire. Par conséquent, les hommes issus du système éducatif de Constantinople⁹⁸ doivent atteindre les cercles de pouvoir de manière différente : Il est fort possible que le développement de la littérature de cour est un moyen, pour eux, de s'introduire auprès de la famille Comnène pour obtenir un poste dans l'administration de l'Empire⁹⁹.

ERIC LIMOUSIN
Université de Bretagne Sud Lorient

⁹⁶ J.-C. CHEYNET, *Pouvoirs...*, pp. 303-313.

⁹⁷ Pour s'en convaincre, il faut comparer les destinataires de lettre de recommandation de Psellos et de Théophylacte. Ces lettres permettent d'évaluer la puissance du destinataire ; en effet, il ne viendrait l'idée à personne de recommander quelqu'un à un homme qui n'a pas de pouvoir.

	Ecclésiastiques	Juges	F ^{aires} centraux	Militaires	Famille impériale
Michel Psellos (155)	20	114	17	1	3
Théophylacte d'Ochrida (22)	7		8	6	1

Le chiffre entre parenthèses indique le nombre total de lettres de recommandation.

⁹⁸ On peut parler de système éducatif dans l'Empire byzantin aux X^e et XI^e siècles, car il existe une organisation et une hiérarchisation dans l'enseignement. Cette hiérarchisation existe à plusieurs titres : les écoles n'ont pas les mêmes rôles en fonction de leurs localisations et de leurs enseignements.

⁹⁹ M. E. MULLET, « Aristocracy and Patronage in the Literary Circles of Comnenian Constantinople », in M. ANGOLD, *The Byzantine Aristocracy from the IXth to the XIIIth Century*, Oxford, 1984, pp. 173-201.